

Image not found or type unknown



Dépot de bilan et assignation en justice

Par **JOHN**, le **06/05/2012** à **09:59**

Bonjour, je suis en liquidation judiciaire. Je passe au tribunal demain. La mairie avec qui j'ai un bail commercial m'assigne au TGI pour un pas de porte et 5 loyers impayés. Vu que je suis en liquidation et que la mairie fait partie des principaux créanciers à payer, dois m'occuper ou non de cette assignation? Merci d'avance.